

ADMISSION EN CLASSE DE SECONDE

SEPTEMBRE 2018

Si **votre enfant est affecté au Lycée Masséna**, son inscription ne sera effective qu'après fourniture de toutes les pièces indiquées ci-après et après avoir dûment complété un dossier à retirer au secrétariat de la Proviseure-Adjointe. Faute de quoi, il sera considéré comme démissionnaire.

Merci de veiller à compléter précisément les divers éléments du dossier, notamment la fiche de renseignements dont dépend la qualité et la rapidité de la communication entre l'établissement et la famille.

Vous devez donc apporter au lycée l'ensemble des documents demandés le :

- **Collège Port Lympia/ Ségurane** lundi 02 juillet 2018 8 h 00 à 13 h
- **Collège de Beaulieu/Mer +
Doublants du lycée Masséna** mardi 03 juillet 2017 8 h 00 à 13 h
- **Nouveaux et TMD** mercredi 04 et 05 juillet 2018 8 h 00 à 13 h

1. REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription au lycée Masséna implique l'acceptation de son règlement intérieur et de la charte informatique votés en conseil d'administration.

2. RENTREE

Rentrée des élèves en seconde : le **mardi 04 septembre 2018 à 09 H 00.**

Rentrée des élèves en seconde TMD : **mardi 04 septembre 2018 à 10 H 30.**

Les réunions de rentrée avec les familles, sont prévues en deux temps : une réunion avec l'équipe pédagogique, suivie d'une réunion avec l'équipe de direction les 17 & 20 septembre 2018 selon un planning affiché par la vie scolaire à la rentrée.

3. DEMI-PENSION

Les inscriptions à la demi-pension se feront conformément aux instructions portées sur la note jointe au dossier. Les inscriptions seront donc prises par l'Intendance conformément aux indications de cette circulaire. Le service restauration sera assuré **à compter du lundi 03 septembre 2018.**

4. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront remis la première semaine de la rentrée scolaire selon un planning affiché à la vie scolaire.

Le Proviseur,
La Proviseure-adjointe



Isabelle HEAMS

PIECES A FOURNIR

n°	DESCRIPTION	2nde	1ère	Tle
1	DEMANDE D'INSCRIPTION (document ci-joint à compléter et à rendre au lycée)	X	X	X
2	FICHE PEDAGOGIQUE (document ci-joint à compléter et à rendre au lycée)	X	X	X
3	FICHE DE RENSEIGNEMENTS (document ci-joint à compléter en rouge et à rendre au lycée)	X	X	X
4	FICHE D'URGENCE (document ci-joint à compléter et à rendre au lycée)	X	X	X
5	ACCUSE DE RECEPTION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DE LA CHARTE INFORMATIQUE (document ci-joint à dater, signer et à rendre au lycée)	X	X	X
6	INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION (document ci-joint à compléter et à rendre au lycée si élève demi-pensionnaire)	X	X	X
7	EXEAT (certificat de sortie informatique délivré par l'établissement d'origine avec le n° I.N.E.)	X	X	X
8	BULLETINS TRIMESTRIELS (photocopies) : . de l'année précédant l'entrée au lycée Masséna . de l'année en cours (pour les inscriptions en cours d'année)	X	X	X
9	DERNIER AVIS D'IMPOT SUR LE REVENU (original)	X	X	X
10	PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE (toutes les pages)	X	X	X
11	PHOTOCOPIE DU JUGEMENT DE DIVORCE indiquant le parent légalement responsable.	X	X	X
12	2 PHOTOGRAPHIES RECENTES D'IDENTITE (NOM, prénom au verso) à <u>agrafer</u> sur « Demande d'inscription » et « Fiche d'urgence »	X	X	X
13	Photocopie de l' ASSR et DNB pour les élèves venant d'un établissement privé ou d'une autre Académie	X	X	X
14	DOSSIER DE BOURSE : Tous les élèves boursiers en collège doivent nous le signaler	X	X	X
16	RELEVÉ DES NOTES OBTENUES A L'ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS (copie)			X
17	LIVRET SCOLAIRE : numérique ou papier			X
18	RELEVÉ DES NOTES OBTENUES AU BACCALAUREAT (copie) en cas de doublement de la classe terminale			X